

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA FERRIERE AU DOYEN

Date du conseil municipal : 2 avril 2021

Les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle communale à 20h30, sous la présidence de Mr. Pascal SUARD.

Etaient présents : SUARD Pascal, LAGNEAU Michel, RETAILLÉ Françoise, SUCAUD Daniel, BROUILLET Alexandre, HAIMET Bertrand, BRIERE Didier, PINGAULT Martine, MORTIER Nathalie, LEVESQUE Carole.

Absente excusée : Mme CHEMIN Sylvie.

Secrétaire de séance : Mr. HAIMET Bertrand

Modification du budget 2021

Monsieur le Maire rappelle que selon l'article L1612-4 du CGCT le budget est en équilibre lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre et qu'il y a lieu de rectifier le budget communal de 2021 qui n'est pas équilibré.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de prendre la décision modificative suivante pour équilibrer le budget communal.

Section d'investissement :

Recette :

- compte 21316 82 + 1 459.00 €.

Adhésion à la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022

Suite au courrier conjoint de Mme la Préfète et de Mr. le Directeur Départemental des Finances publiques demandant aux collectivités locales à se porter candidates pour la comptabilité M57 dès le 1^{er} janvier 2022. Ce référentiel budgétaire et comptable étend à toutes les collectivités des règles budgétaires assouplies.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, approuve le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets, autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération et informe la trésorerie de L'Aigle la candidature de la commune en tant que préfigurateur du référentiel budgétaire et comptable M57.

Adressage :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide l'adressage suivant :

- 1 Route de la Fontaine Penet, 2 Route de la mare Bodin, 3 Route du Château d'Eau,
- 4 Route de la Grimonnière, 5 Route de Courmesnil, 6 Route de la Maison Davet,
- 7 Route de la Corne, 8 Route de la Brèche du Houx, 9 Route des Caceraux,
- 10 Chemin de la Bigotière, 11 Route de la Faisanderie, 12 Route de la Mauguinière,
- 13 Route du Champ Goupil, 14 Impasse de la Haute Voie, 15 Route des Noës Rouges,
- 16 Rue de l'Eglise SaintVincent, 17 Route de la Sicoterie, 18 Impasse Maugue Souris,
- 19 Impasse du Boulay, 20 Impasse des Gravières, 21 Impasse des Chênes,
- 22 Route du Tertre, 23 Impasse des Clos, 24 Impasse des Brosses, 25 Impasse des Vindras,

26 Chemin des Mesletières, 27 Route de l'hippodrome, 28 Chemin du Houssay,
29 Impasse de la Moutonnerie, 30 Impasse de la Vergotière, 31 Chemin de la Croix Noire,
32 Chemin des deux étangs, 33 Impasse des Brulays, 34 Chemin des Bordes,
35 Impasse de Nilly.

Non revalorisation du loyer communal

Le conseil municipal ne souhaite pas revaloriser le loyer du logement communal pour l'échéance 2021-2022 .

Travaux à la salle communale

Le conseil municipal a validé les avenants aux entreprises suivantes :

- **CR Agencement** : marché initial de 6 500 € ht est porté à 15 200 € h.t. avec l'avenant n° 01 2021 pour 8 700 € ht.
- **Marié** (Lot n° 2 charpente et couverture) : marché initial de 20 799.97 € h.t. est porté à 21 098.27 € h.t. avec l'avenant n°1 2021 pour 298.30 € h.t., modification du solivage pour création d'une trémie.
- **Mailhes Pottier** : (Lot N° 3 menuiserie intérieur et isolation) : marché initial de 39 500 € h.t. est porté à 40 267.59 € h.t. avec l'avenant n°1 2021 pour 767.59 € h.t. correspondant à des travaux en moins-value pour 9 858.97 h.t. concernant l'isolation du plafond et des cloisons et des travaux en plus-value pour 10 626.56 € h.t. concernant la pose d'un coffre, modification de l'ossature et fourniture de blocs portes aux normes.
- **HEN-ELEC** (Lot n°6 électricité – VMC) : marché initial de 10 357.14 € h.t. est porté à 15 269.33 € h.t. avec l'avenant n° 1 2021 pour 4 912.19 € h.t. correspondant à des travaux en moins-value pour 1 764.20 € h.t. concernant la suppression de l'éclairage encastré et des travaux en plus-value pour 6 676.39 € h.t. concernant la modification de l'installation de la VMC dans le local archive.
- **CREABOIS** (Lot n°4 menuiseries extérieures) : marché initial de 10 873 € h.t. est porté à 13 227 € h.t. avec l'avenant n°1 pour 2 354 € h.t. concernant le remplacement de la porte d'accès à la salle.

Bornes à incendie

Le maire fait part au conseil municipal des remarques du Sdis lors de leur passage pour contrôler les bouches à incendie.

Divers

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise JCM de Brullemail pour 880 € h.t. concernant le nettoyage du bourg et la remise en état du parterre soit 340 € h.t.

